

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1430**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Certificat de l'Institut de promotion commerciale hôtellerie restauration

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie de Clermont Ferrand / Issoire	PRESIDENT ACFCI, PRESIDENT CCI CLERMONT FERRAND/ISSOIRE, Président de la CCI de Clermont-Ferrand/Issoire

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334w Accueil, hôtellerie, tourisme (commercialisation)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées :

L'activité du responsable d'un établissement d'hôtellerie-restauration s'articule autour des activités suivantes :

- 1) Participation à la définition et à la mise en oeuvre de la stratégie d'un établissement hôtelier : Contribuer à une mission de veille
- 2) Réalisation d'actions de marketing et de commercialisation de produits hôteliers
 - Prospecter une clientèle de particuliers et d'entreprises
 - Promouvoir les services de l'établissement
 - Négocier
 - Vendre l'établissement hôtelier
- 3) Définition et suivi de l'activité de gestion
 - Participer à la gestion comptable
 - Gérer les relations fournisseurs, clients, et prestataires financiers
 - Evaluer ses résultats et optimiser son activité de service
- 4) Management et gestion des ressources humaines
 - Contribuer à l'organisation et au fonctionnement de l'activité
 - Participer au recrutement du personnel
 - Participer à la démarche qualité de l'entreprise

Capacités attestées :

- 1) Compétences stratégiques :
 - Connaissance et maîtrise des techniques de veille
 - Maîtrise des méthodes d'analyse des besoins : études de clientèle, de zone de chalandise...
- 2) Compétences commerciales :
 - Maîtrise des techniques de vente et de négociation d'un produit/service
 - Connaissance et maîtrise des techniques et moyens de communication afin de mettre en oeuvre une opération de communication
 - Connaissance des principes de rédaction et de suivi d'un contrat
- 3) Compétences de gestion :
 - Connaissance et maîtrise des outils de gestion et de comptabilité (tableaux de bords de résultats, de Chiffre d'Affaire, de marges...)
 - Connaissance des techniques d'analyse des différentes données relatives aux relations commerciales
 - Connaissance et maîtrise des outils de bureautique
- 4) Compétences manageriales :
 - Connaissance des techniques d'organisation du travail
 - Maîtrise des techniques d'animation d'une équipe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Hôtellerie-Restauration, Tourisme.

- Directeur d'établissement - Assistant ou adjoint de direction
- Exploitant de restaurant ou d'hôtel
- Chef de service

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1402 : Management d'hôtel-restaurant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'unité de validation est le pôle de compétences : - Compétences stratégiques

- Compétences commerciales
- Compétences de gestion
- Compétences managériales
- Compétences transversales

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	2/3 professionnels, 1/3 institutionnels
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	50 % professionnels, 50 % formateurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juillet 1987 publié au Journal Officiel du 3 octobre 1987 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 juin 1994 publié au Journal Officiel du 16 juillet 1994 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1977 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

CCI DE CLERMONT FERRAND CCI FORMATION 14, rue Jean Claret - 63000 Clermont-Ferrand

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :